

Extrait des délibérations de la commune de Montmirail (Aisne) annonçant des dons patriotiques en argenterie et métaux, une souscription et le recrutement de 230 cavaliers armés et équipés, lors de la séance du 27 pluviôse an II (15 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Extrait des délibérations de la commune de Montmirail (Aisne) annonçant des dons patriotiques en argenterie et métaux, une souscription et le recrutement de 230 cavaliers armés et équipés, lors de la séance du 27 pluviôse an II (15 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) pp. 59-60;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_31738_t1_0059_0000_12

Fichier pdf généré le 15/05/2023

lon, a été célébrée avec enthousiasme; et qu'il a été déposé au district 42 marcs d'argenterie, 548 liv. de cuivre, 7,374 liv. de fer, et quatre cloches pesant 11,000 liv. provenant de la ci-devant église, transformée en temple de la Raison (1).

[Orbais, s.d.] (2)

« Législateurs,

Nos cœurs aussi brûlent unanimement du feu sacré de l'amour de la Patrie: à sa voix, 42 marcs d'argenterie, 548 livres de cuivre, 7,374 de fer et 4 cloches pesant environ 11.000, provenant de notre église transformée depuis longtemps en temple de la Raison, ont été déposés à notre district. Sur son autel ont été offertes et également déposées (sic) 124 chemises, 24 paires de bas, 8 paires de guêtres, 54 livres de bandes et charpie, un habit uniforme, une croix d'or, un anneau d'or, un autre d'argent, un écu de six livres et une pièce de 15 s. Riches seulement en patriotisme, nous offrons à la patrie nos enfants, dont les bras commencent à se durcir, et les âmes à s'embraser du même feu qui animent leurs aînés.

La conquête de Toulon a été célébrée ici aux acclamations de tous les sans-culottes, un arbre vivace a remplacé celui, à l'ombre duquel, dans les temps d'esclavage, nous avions juré fidélité à l'infâme tyran, ce nouvel arbre porte pour inscription: « A la liberté triomphante des crimes de la trahison et de la rage des despotes ».

Législateurs, nous exprimons ici un vœu digne des hommes libres, qu'au printemps prochain, 100.000 républicains aillent porter le fer et la flamme chez ces perfides insulaires; que Pitt et Georges, ces ennemis du genre humain disparaissent; que Carthage soit détruite!

Montagnard! C'est à vous que nous adressons ce vœu énergique; continuez, en restant à votre poste, à bien mériter de la Patrie; notre courage et notre dévouement seconderont vos efforts généreux ».

TELLIUS, CHAMION, PIGEON, DODEMENT, A. OSVALTE, FRANÇOIS, GÉRARD, GUIART (vice-présid.), PRAT (présid.) [et 15 autres signatures].

11

La société régénérée des sans-culottes de Barbezieux, sollicite la Convention d'accélérer la marche de l'esprit humain, et le dégagement de toutes les passions particulières, afin de donner un libre cours aux vertus sociales. « Et alors, dit cette société, toute la République s'écriera, nos représentants ont bien mérité de l'humanité ». Cette société annonce qu'elle a monté, équipé et armé à ses frais deux de ses membres, qui attendent les ordres de la Convention. Elle a déposé, pour les braves défenseurs de la patrie, 229 chemises, 2 habits bleus,

32 paires de bas, 2 paires de souliers, une culotte et de la charpie (1).

Cette société annonce qu'elle a monté, équipé et armé à ses frais deux de ses membres qui attendent les ordres de la Convention pour joindre le corps de cavalerie où il lui plaira (de) les incorporer.

Elle sollicite la Convention d'accélérer la marche de l'esprit humain en le dégageant de toutes les passions domestiques, restes impurs d'une mauvaise éducation, afin de donner un libre cours aux vertus sociales et alors toute la République s'écriera: Nos représentants ont bien mérité de l'humanité entière (2).

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

12

La commune de Montmirail, département de la Marne, écrit que, dès le berceau de la révolution, elle a fait à la patrie don d'une somme de 20,189 liv. 5 s.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[Extrait des délibérations de la comm., 24 pluv. II] (5)

« Citoyen président,

La commune de Montmirail t'invite à faire part à la Convention nationale qu'elle a ouvert dans son sein une souscription pour les défenseurs de la patrie et qu'elle désire connaître l'endroit où tous les objets qui ont été donnés doivent être déposés.

Notre commune n'est point d'une grande étendue, elle ne renferme que 400 feux, si elle n'a point été connue dans les fastes de l'histoire ancienne, elle méritera peut-être quelque place dans les Annales de la République.

Tout ce qu'elle a fait pour la révolution lui assure une mémoire illustre, elle a bien certainement rivalisé de patriotisme avec les plus grandes communes.

Comme tous les dons qu'elle a fait ont été ignorés, la Convention en verra sans doute avec plaisir le tableau fidèle.

Dès le berceau de la Révolution, la commune de Montmirail a montré tout son attachement à la liberté en recueillant une somme de 20.189 l. 5 s. pour son don patriotique.

Les habitants ne sont point fortunés; mais ils sont riches en patriotisme et dès qu'ils ont connu les besoins du gouvernement, ils ont senti que les plus grands sacrifices devenoient pour eux un devoir, dès le moment que ce devoir étoit commandé par l'espérance d'être utile à l'état.

230 volontaires ont été tirés dans son sein, la levée de ces braves guerriers s'est faite en trois réquisitions; ils ne sont point partis sans recevoir des marques d'estime et de fraternité de leurs

(1) P.V., XXXI, 288.

(2) F¹⁷ 1009^e, pl. 3, p. 2305.

(3) B¹ⁿ, 27 pluv. (2^e suppl¹).

(4) P.V., XXXI, 288. B¹ⁿ, 27 pluv. (2^e suppl¹); C. Eg., n^o 547; J. Sablier, n^o 1143; J. Fr., n^o 510; Mon., XIX, 496.

(5) C 291, pl. 934, p. 1.

(1) P.V., XXXI, 288. B¹ⁿ, 27 pluv. (2^e suppl¹); J. Sablier, n^o 1143.

(2) C 291, pl. 926, p. 24.

concitoyens, il a été fait pour eux une souscription qui a produit une somme de 2.300 l.

Ce n'est point assez pour la commune de ces légers dons, elle a cherché par l'envoi d'une somme de 600 l. quelque temps après leur départ, à alimenter le feu de ces valeureux enfants de la patrie. Elle a accompagné ce don d'une invitation paternelle de ne reparoître dans son sein que couverts de lauriers et après avoir exterminé le dernier des tyrans qui nous font la guerre, tel a été aussi le vœu qu'ils ont eux-mêmes manifesté.

Plusieurs pièces de canon étoient tombées en notre possession par le désarmement de notre ci-devant seigneur.

Ces pièces sont en très mauvais état, nous les rendons manœuvrables à nos frais.

Nous les gardons toutes jusqu'au moment du passage du bataillon de l'Yonne qui se rendoit aux frontières sans armes ni canons. Que faire sans aucun de ces instruments? Nous leur confions deux bouches à feu et les invitons fraternellement à s'en servir utilement contre les satellites des despotes et à faire voler sur leurs camps le feu et la mort.

Les quatre derniers ont été bientôt après emmenés par une compagnie de volontaires formée dans notre commune.

Cette compagnie est partie avec armes, bagages, munitions, boulets et tout l'attirail de la guerre.

La superstition a bientôt chez nous cessé d'avoir des partisans et des adorateurs.

Toute l'argenterie des églises a été envoyée au district ainsi que les cloches, à l'exception de deux qui nous sont nécessaires l'une pour la convocation de nos assemblées et l'autre pour le timbre de notre horloge, 28 marcs 3 onces 4 gros d'argenterie, 130 livres de cuivre argenté, 150 livres de cuivre rouge et 123 livres de plomb faisoient la richesse du culte.

Il nous reste des ornements, du linge, une cloche. Qu'en ferons-nous? Votre sagesse nous guidera dans l'emploi qui sera le plus utile pour la République.

Si la commune de Montmirail analyse les dons qu'elle a faits, ce n'est point pour mendier des éloges et des encouragements, le républicain aime à taire les sacrifices que son dévouement à la chose publique lui inspire, mais si la commune de Montmirail les rappelle à la Convention c'est pour apprendre à l'aristocratie que les sans-culottes perdront la vie et la fortune avant que de céder un pas de terrain et de reculer en arrière.

A peine les papiers publics ont-ils annoncé le dénuement affreux où sont nos armées que les citoyens se sont empressés d'apporter à la commune les objets dont ils ont un absolu besoin, une souscription s'est ouverte; le citoyen peu fortuné a voulu marcher de pas égal et ne rien céder au dévouement de l'homme aisé, tous se sont présentés et ont fait leur don.

Récapitulation faite de tous les objets qui ont été offerts pour les défenseurs de la patrie [par] la commune de Montmirail, une somme de 914 l. qu'elle a convertie en bas, souliers et guêtres, 290 chemises, 17 paires de souliers, 57 paires de bas, 6 couvertures, 28 livres de charpie, 100 livres de vieux linge.

Quelques communes de notre canton ayant été

instruites qu'une souscription étoit ouverte ont voulu prouver qu'elles étoient ainsi que Montmirail à la hauteur de la Révolution et qu'elles étoient animées du même esprit que le chef-lieu de canton.

Les communes de Fromentières, Janvilliers, Courbeteaux, L'Echelle et Vauchamps ont donné entre elles 76 chemises, 13 paires de bas, 11 paires de souliers et 176 l. en assignats.

Ce récit fidèle de la conduite qu'a tenue la commune de Montmirail depuis le commencement de la Révolution est un gage certain de ce qu'elle est dans la disposition de faire par la suite.

La société populaire et la commune réunies félicitent de nouveau la Convention sur ses glorieux travaux. La liberté n'a rien à craindre tant que de la sainte Montagne jaillira ces volcans qui ont anéanti l'hydre de l'affreuse aristocratie; restez donc à votre poste, intrépides législateurs, achevez d'une main sûre, le grand ouvrage que vous avez commencé. Le feu du patriotisme consume tous nos cœurs, la raison a brisé les fers de la superstition, et bientôt partout l'empire de la liberté recevra avec transport les rayons de sa céleste influence.

MONSIRBEN (*secrét.*).

13

La société populaire d'Angoulême, département de la Charente, a célébré, le 20 pluviôse, de la manière la plus civique et la plus patriotique, la fête de l'anniversaire de la mort du dernier des tyrans: elle annonce que les administrations ont déjà reçu 1,617 marcs d'argenterie provenant du culte; qu'il s'est ouvert, dans la commune, des souscriptions qui ont produit les plus heureux résultats en dons faits à la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Angoulême, 20 pluv. II. A la Conv.] (2)

« Les Charentais sont au pas. Ils viennent de célébrer l'anniversaire de la mort du dernier tyran des Français, d'une manière qui prouve leur civisme et leur ardent amour pour la liberté.

La fête est annoncée le 19 au soir au bruit des tambours, le 20, la garde nationale s'assemble à 9 heures du matin sur la place de la commune; elle se rend au Temple de la Raison, où se trouve un peuple nombreux; plusieurs orateurs prononcent des discours civiques; des hymnes à grandes symphonies sont exécutées par les amateurs et plusieurs couplets patriotiques chantés aux cris répétés de *Vive la République! Vive la Montagne!* A midi, le conseil général de la commune accompagné du peuple se rend à la place de la liberté, ci-devant du Meurier, pour y faire l'inauguration d'un chêne planté aux

(1) P.V., XXXI, 289. B¹ⁿ, 27 pluv. (2^e suppl¹).

(2) C 291, pl. 926, p. 48. La p. 49 est le reçu du distr. signé Lavialle (présid), Menault, Pierre, Limousin, Petit (agent nat.). Reproduit dans *Audit. nat.*, n° 517. Mention dans *J. Sablier*, n° 1143; *J. Fr.*, n° 510; *C. Eg.*, n° 547; *Mon.*, XIX, 496; *J. Fr.*, n° 510.